

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 40 (1902)
Heft: 1

Artikel: Le pensionnaire des Blesson : II
Autor: Favrat, Victor
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199154>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

du bon bricelet est dans la pâte — mais c'était celle qui appelait le plus de monde sur les rangs.

Mon père et la cuisinière « tenaient les fers », ma mère préparait les rouleaux de pâte, et nous, nous façonnions ces rouleaux en boulettes. Chacun avait son rôle et s'en acquittait avec entrain, avec joie. Et, dans l'accomplissement de cette commune tâche, il semblait qu'on sentit plus intimement le charme délicieux des liens de la famille.

Au fur et à mesure qu'ils sortaient, tout fumants, des fers, les bricelets dorés étaient étalés dans de grandes corbeilles garnies de papier blanc ; puis, le soir, lorsqu'ils étaient refroidis, on les serrait dans des boîtes de fer blanc — des boîtes de biscuits anglais — où ils se conservaient fermes et croquants jusqu'au bout. Chez nous, le dernier bricelet marquait la fin des frimas et le retour des hirondelles.

Aujourd'hui, on fait les bricelets sur le fourneau à gaz, avec des fers très légers, qui se manient beaucoup plus aisément que ceux dont on se servait jadis. Une seule personne suffit à la tâche ; elle seule est dans le secret. Un beau jour, les bricelets paraissent au désert. Surprise générale. « Tiens, dit le père de famille, vous avez fait les bricelets ?... Voyons !... Ils sont bons ! »

Et c'est tout !

Il n'y a plus de « jour des bricelets ».

Sans doute, le nouveau système est plus pratique, plus rapide que le précédent, mais vous me direz tout ce que vous voudrez, le bricelet moderne, au gaz, ne vaut pas l'ancien bricelet qu'on faisait en famille, avec de grands fers, sur le large foyer de la cuisine ou dans la cheminée du salon.

J. M.

La cravate et les gants.

LA CRAVATE.

Au temps de nos grands-pères, la cravate était un accessoire de toilette extrêmement stable quant à la mode, et qui permettait de cultiver une tendance d'esprit alors en honneur, le conservatisme.

Pourtant l'on sait si la cravate de ce temps était peu hygiénique, peu pratique, peu agréable à porter ! Des mètres de soie noire s'enroulant serrés autour du cou, et d'où émergeaient, menaçantes pour le menton, les pointes raides du col de chemise, ce qui donnait au port de la tête une rigidité automatique, tenu alors pour le bon ton.

Aujourd'hui, la cravate vise à être gracieuse, coquette, à laisser le cou bien libre, et elle est devenue un objet d'importance, qui tient une place notable dans les préoccupations de tout homme aspirant à être simplement *convenable*.

C'est que chacun a plus ou moins conscience que la cravate est une sentinelle avancée chargée d'informer à première vue des qualités ou de l'individualité de son propriétaire. On ne peut regarder en face quelqu'un sans avoir les yeux forcément attirés par l'ornement qui souligne le visage. De là vient sans doute la nécessité de se cravater correctement.

Et ceci n'est pas si aisément qu'on s'en imagine.

Si on enfile ses bas, si on passe son habit, si on pose son chapeau sur sa tête, on ne peut procéder aussi prestement et aussi sans façon pour sa cravate. Souvent les leçons réitérées d'une mère ou d'une sœur ont eu du mal à triompher de l'impatience ou de la maladresse d'un jeune homme dans l'élaboration d'un nœud coquet et non froissé, ou dans la fixation la plus convenable d'une épingle d'or à pierre modeste. On ne peut se soustraire à ces nécessités tant il est entré dans nos moeurs de juger un homme sur sa cravate, de ridiculiser

quelqu'un par sa cravate, ou de le considérer par sa cravate. Donc, messieurs, cravatez-vous correctement.

Et ce mot n'implique pas seulement une propriété irréprochable, et l'absence de toute éraflure de l'étoffe, mais il signifie qu'il faut savoir mettre la cravate en harmonie avec le vêtement, avec la profession, avec l'âge, avec la circonstance.

Et la cravate correcte entraîne nécessairement la correction du linge, autre point aussi essentiel que l'autre pour obtenir la considération.

Méfiez-vous de l'homme aux cravates tapageuses excentriques, qui dénotent un bas servilisme pour la mode ; de même ne faites pas fond sur l'énergie et la volonté de celui qui passe de longs moments devant son miroir à essayer nombre de cravates avant de se décider pour l'une.

N'engagez pas à votre service celui qui se présente avec une cravate fripée dont les longs bouts servent à masquer un linge doux. En revanche, vous pouvez prêter de la délicatesse, de la loyauté, de la modestie à l'homme à la cravate irréprochable, de couleur modeste, en harmonie avec sa mise en général.

LES GANTS.

Un autre accessoire de la toilette et qui n'est pas moins révélateur, cette fois à l'endroit du sexe féminin, ce sont les gants. Ah ! mesdames, à votre tour d'être exhortées : gantez-vous correctement.

Mais avant de vous en expliquer la nécessité, cherchons un peu l'origine de la mode singulière de se vêtir les mains.

Les gants ne furent guère connus dans l'antiquité, et il n'en est fait que de rares mentions dans les écrits du yr siècle. Au moyen-âge on parle davantage des gantelets d'acier, complément de l'armure des chevaliers que des maintenances des grandes dames.

Sous le règne de Henri III, il commencèrent à entrer dans la toilette féminine, ils étaient tricotés. Sous Louis XIV, les dames adoptèrent le gant de peau qui coûtait fort cher.

Aujourd'hui, le gant est indispensable à la toilette des deux sexes, et d'un usage général chez toutes les femmes.

L'usage autorise les hommes à avoir la main gauche seule gantée et la droite nue. Cela s'explique par le fait que les hommes, au dehors, ont à donner entre eux de fréquentes poignées de main et qu'il est considéré comme un affront de tendre une main gantée.

Ceci nous remet en mémoire le cas de ce paysan qui refusa avec indignation de répondre à la main gantée qu'on lui tendait sous prétexte que ses mains à lui étaient plus propres que le gant usagé de l'homme élégant.

Le gant usagé, défraîchi, malpropre en un mot, parlons-en, car il y a beaucoup à en dire :

On sait que le gant de peau, pour les dames, est seul admis pour les visites de cérémonie, les fêtes, les soirées, les concerts.

On sait aussi que le prix élevé du gant de peau est souvent la cause qu'on le porte longtemps, trop longtemps même, car ce même gant aura l'occasion de donner des quantités incroyables de poignées de main, et si c'est à des mains nues qu'elles s'adressent, on comprend l'impression de dégoût qui en résultera.

Chose étrange, le gant de peau, pourvu qu'il ne soit pas troué, est toléré pour les sorties ordinaires, même s'il est racorni ou déteint par la transpiration, strié de lignes noires et graisseuses, et ne songe à le déplorer que le possesseur de la main nue qui en subit le contact.

C'est là un vrai non-sens : on rougirait de présenter une main malpropre, et on ose se

vêtir la main d'une vraie saleté, dont on inflige le contact à ses amis.

Si le bon sens prévalait sur les tolérances de l'usage, il dicterait aux femmes peu幸运的 de se ganter de tissus lavables et bon marché et non pas de gants chers, tolérés quand ils sont sales.

Au reste, le lavage chimique des gants de peau est accessible à toutes les bourses, surtout quand on sait le pratiquer soi-même. Autre bonne raison pour s'abstenir du gant défraîchi et sale.

Le gant doit être non-seulement propre, mais entier, sans aucune solution de continuité. Que de demandes d'emplois sont restées sans succès parce qu'on s'était présentée avec des gants qui dénotait l'absence de soin dans les petites choses.

Dans la haute société, il est de principe que la même paire de gants ne doit pas être mise deux fois, au grand avantage du commerce et aussi à la joie des femmes de chambre. Une dame de la haute société française constatait, un jour, qu'un véritable gentleman doit user pour 18,000 francs de gants par année.

M^{me} L. D.

Le pensionnaire des Blesson.

II

La joie de M^{me} Blesson de posséder un pensionnaire tel que M. d'Aprix était tempérée par le regret de le voir se soustraire à l'honneur de briller dans son salon. Une fois, cependant, le comte avait consenti à prendre part à un thé auquel avaient été conviées quelques-unes des personnes qui se piquent de composer ce qu'on appelle la société de la ville. Il y avait là M^{me} Taconet, l'imposante femme du syndic ; les deux vieilles demoiselles Coumaclet, qui dirigent un internat de jeunes filles ; M^{me} Crotté, présidente de la Société protectrice des animaux ; M. Publier, graphologue féministe, comme il s'appelle lui-même, parce que sa science se confine dans l'étude de l'écriture des dames ; le confiseur Saugeon, connu autant par ses calembours que par ses fondants à la vanille ; M^{me} Batoillard, un avocat qu'on a surnommé Coquelin cadet, à cause de son talent de diseur de monologues ; plus deux ou trois célébrités de second ordre. Quant à M. Blesson, il s'était enfermé à double tour dans sa chambre. Il fuyait comme la peste ces réunions, de peur qu'on ne le priât de faire de la musique.

M. d'Aprix parla de son auguste ami Victor-Emmanuel. Chacune de ces dames le questionna sur les goûts du roi, sur ses habitudes, sur ses manies ; il leur répondit en réprimant ses bâillements du mieux qu'il put.

— Pensez-vous, demanda une des sœurs Coumaclet, que Sa Majesté visite un jour notre pays ?

— Cela n'est pas impossible, dit le comte. Ze louai ai décrit dans ma dernière lettre les beautés pittoresques de Montreux, de Vevey, de Lausanne et de Zénèze, et il se pourrait qu'il vint les admirer en compagnie de la reine.

Les invités de M^{me} Blesson se retirèrent enchantés et félicitèrent leur amie d'avoir un aussi illustre pensionnaire.

— Hum ! marmotta la vieille Madeleine, si ces dames veulent dire que notre comte est un royal noeuvre, elles ne se trompent guère.

Le fait est que le jeune gentilhomme menait une vie de bâton de chaise. Il n'apparaissait qu'aux heures des repas et encore se faisait-il attendre. Plus d'une fois, il rentra abominablement gris, si bien qu'on dut le servir dans sa chambre.

— Cela ne peut durer de la sorte ! tempêta la bonne.

— Madeleine, taisez-vous ! disait M^{me} Blesson ; M. le comte peut se permettre des distractions qui, chez d'autres, seraient moins excusables. Il est riche, il a vingt-cinq ans, et il faut bien que jeunesse se passe.

— C'est d'un bel exemple pour les enfants... pardon, pour mademoiselle et monsieur Paul ! Si j'étais mère et que j'eusse un garçon comme cet obli brius, je lui apprendrais bien à marcher droit. Ça ne traînerait pas, je vous en réponds.

— Ciel ! Madeleine, ne criez pas si fort. S'il vous entendait !

— Eh bien, il saurait une bonne fois qu'il n'aveugle pas tout le monde ici.

— Vous êtes une sotte, une malheureuse ! Ne comprenez-vous donc pas combien sa présence jette de lustre sur ma pension ?

— En attendant, M. le comte fait la noce avec votre argent. Tous les soirs, il est au cirque, à roucouler avec son écuyère, et m'est avis que cette péronnelle ne doit pas se contenter d'un cornet de pastilles à la « bise » ou de « pétoles au ministre ». Il lui faut sans doute des soupers fins et des bijoux.

— Ceci est l'affaire de M. d'Aprica et non la vôtre. Sachez au reste que M. le comte est un artiste délicat, qui étudie toutes les manifestations de l'art. Mais je suis bien bonne de vous dire ces choses : elles passent votre entendement, ma vieille. Retournez à vos marmites et ne vous mêlez pas de faire l'éducation d'un seigneur qu'un roi honore de son amitié.

Toute fière qu'elle fut d'abriter sous son toit l'amie de Victor-Emmanuel, Mme Blesson se demandait avec une pointe d'inquiétude quand elle verrait la couleur de son argent. Depuis trois semaines qu'il était là, elle lui avait avancé plus de deux cents francs et elle voyait venir avec terreur le moment où sa bourse montrerait le fond. Elle en était là de ses sombres réflexions, quand M. d'Aprica entra.

Toujours belle comme une princesse de dix-huit ans, aimable madame Blesson ! lui dit-il en lui faisant comme à l'ordinaire une profonde courbette. Vous allez dire que z'exploite la magnanimité de la plus sarmante des femmes, mais z'espérez que ce sera pour la dernière fois. Z'ai besoin de vingt francs. Si cela vous zène...

— Cela ne me gêne nullement, M. le comte ; mais ne voulez-vous pas relancer un peu votre banquier ? Il me semble qu'il abuse singulièrement de votre patience.

— S'il abouze, ce brigand ! il me broûle à petit feu !

— Et il n'y a pas moyen de lui faire rendre gorge ? Voulez-vous que j'aille chez un homme d'affaires et que je le charge d'entreprendre des démarches qui sont au-dessous de votre condition ?

— Ce serait inutile, madame : c'est le banquier dou roi, il n'y a que Sa Majesté qui puisse le faire bouzer.

— Ah ! c'est le banquier du roi !

Mme Blesson devint songeuse.

— Mais, belle madame, laissez ce coquin et laissez-moi vous demander ce que vous pensez d'une idée qui m'est venue cette nouit. Ze me souis dit : « Comte Francesco d'Aprica, tou ne sauras être plous longtemps à la charge de l'exquise madame Blesson ; il faut, tant que tou n'as pas reçou ta rente, que tou ailles dans une pension plous modeste et que tou donnes des leçons pour vivre. Gagner son pain n'est pas déchoir ! »

— Que ces sentiments, M. le comte, vous honorent ! Mais vous ne quitterez pas ma maison, je vous en supplie. Je vous trouverai des leçons. Que voulez-vous enseigner ? votre belle langue ? les beaux-arts ? la science du blason ?

— Tout ce qu'on voudra. Ze possède tous les arts et toutes les sciences. El pouisque vous voulez bien m'aider encore en ceci, pouis-je vous prier de demander aux seurs Coumaclet si elles n'ont pas besoin d'une professeur pour leurs poulettes.

— Certainement, M. le comte, que je le leur demanderai ; le temps de mettre mon chapeau et ma violette et j'y cours.

VICTOR FAVRAT.

(La fin au prochain numéro.)

Lo lão et lo tsambérot.

On lão que la sai affaravé
Du lo matin sè promenavé
Po trovà on borné, on rio,
Yo le pouessé tant bin que mau
Sè dessaiti à pliéna gâola.
A la fin, trâové 'na regola,
Et noutron larro dè muton
Pliionda son mor tantqu'ao meinton.
Quand l'ein eut 'na bouna pansâie,
Que sa sai fut tota passâie,
Sè chitè à fin boo dào terreau
Po vouaiti clliâo bots, clliâo crapauds

Que barbottâvont dein cll'édhieta
Ein faseint 'na pecheinta chetta.
Tot d'on coup, permî clliâo renailles,
Clliâo pessons et autre racailles,
Le vé on petit tsambérot
Que caminavé tot capot,
Et que tracivé ein lardz'ein lon
Ein nadzotteint à recoulon.
— Vins-vai vers mè, petit afférè,
Vins pi, ne vu rein tè férè!
L'âi fâ lo lão, vu dévezâ
Avoué té et tè proposâ
Dè férè, lè dou, chemolitse.
Allein ! allein ! vins pi tantqu'ice !
A cé leingâdzo tant bon, tant dâo,
L'autro s'aminè don vai lo lão.
— Dis-vai, l'ami, l'âi fâ stuce,
Coumeint cein va-te que te dusse
Quand te fâ la meindr'escampetta
Caminâ à la recouletta,
Na pas martsî drai devant té,
Coumeint no z'autro, coumeint mè ?
T'è, ma fai, on bin pourro diabillio !
Kâ ton soô est destra menâbllo
Dè martsî dins'ein recouleint !
Pu, cein que dâi t'êtr' fotteint,
L'est que te ne pâo qu'è campiouâ,
Kâ, traci rudo, te ne pâo pâ,
Vu quand t'avancè, tè recoulè,
Et y'a nion que t'amadoulè
Qué clliâo que medzont la carcasse,
Que ne vâo pas 'na demi-batse !
— Ah ! l'est dinse, monsu lo lão !
Te mè dzudzo coumeint te vâo !
L'âi fâ l'autro. Se po traci
Ne martsî pas coumeint tré ti,
Quand faut modâ à grand gallo,
Vé asse rudo que tré ti vo ;
Binsu ! ne su qu'on tot petiou,
Mâ vollein-no fremâ lè dou
Que y'arrevè bin devant té
Bas-lé, tot amont cé gros cret ?
— Cré nom ! quin toupet ! quinn'audace !
Te mè preind don po 'na lémace !
Tè qu'ein martsînt à recoulon,
N'avancè pas mè qu'on coitron !
Mè, ein pregneint me n'einmodârè
Fenameint ein dou-trai cambâlè
Amont lo cret su arrevâ !
A tè, tè faut onna dornâ !
Kâ te n'è qu'on pourr'estaffié.
Qu'a mè dè braguâ què dè fè !
Tins-tou adé la pariuâ ?
— Oïl oï ! sottigno la gajûra !
Et ne verein lo quin dâi dou
Va lo pliie rudo à obin tsau pou !
Fâ lo tsambérot. — Et bin allein !
Mâ, po modâ, ne partretein
A n'on signau qu'è baillérè
Et que tot'ora tè montrére :
Drai devant mè faut tè chétâ
Po que ta quiau sâi perquie bâ,
Et quand t'ein pincréet lo bet
Te tracérè contro lo cret !
Dinse fut fè, et ein n'on chaut,
Lo lão fut astout à fin hiuat.
— Eh ! io est-tou ? Crazet dâo diabillio !
Lo tsemîn t'est rudo pénâbllo !
Su sù que te n'as pas avanci
Mé d'on pas et dou revire-pi !
L'âi crie lo lão, que créyâi
Lo tsambérot tot 'ein derrâi.
— Ya grantenet que su per ice !
L'âi subliiè adon noutr'écivice
Ya dza 'na vouarba que su amon,
Tsancro dè larro dè muton !

Lo tsambérot avâi fâ dinse :
Tot ein biliosseint avoué sè pinces
La quiau dâo robè-tsevri,
L'âi s'êtai tenu accrotsi.
Vouaïque coumeint on pâo sein cousin
Traci plie rudo... à recoulon !

Le 1^{er} janvier.

Un poète facétieux du XVII^e siècle a composé sur le mois de janvier les vers ci-après, dont quelques-uns, peut-être vieux, sont encore d'une certaine actualité aujourd'hui :

Ne peut-on du calendrier
Effacer le premier janvier,
Ce jour fatal aux pauvres bourses,
Ce jour fertile en sortes courses ;
Ce jour où cent froids visiteurs,
A titre de complimenteurs,
Plaîns du zèle qui les transporte,
Sément l'ennui de porte en porte ?
Où fuir les assauts pétulants
De ces flatteurs congratulans
Qui viennent donner pour étreinte
Le fin poison de leur haleine ?
O jour ! qui n'as pour amateurs
Que l'ordre des frères quêteurs,
Quand du jug pur de tes corvées
Verrons-nous nos cités sauves ?

Question. — On nous écrit : « Ce moment de l'année où l'on s'ingénie à procurer quelque plaisir aux déshérités, qui souvent manquent du nécessaire, me rappelle ce mot : *Le superflu, chose si nécessaire !* Bien des fois, je me suis demandé quel est le penseur, vrai philanthrope, qui a dit cela. Voudriez-vous poser la question dans notre cher *Conteur vaudois* ? »

La question est posée ; nous attendons les réponses.

LA SEMAINE ARTISTIQUE. — Théâtre.

Demain, dimanche, en matinée, à 2 h 1/2 heures, *Les Misérables*, grand drame de Victor Hugo, et *Le député de Bombignac*, charmante comédie en 3 actes. — Le soir, à 8 heures, *La reine Margot*, drame historique d'Alex. Dumas père, *Le Bonheur conjugal*, vaudeville en 3 actes. — Jeudi, *La Tosca*.

Kursaal. — Demain, dimanche, à 3 heures, matinée : *Lorette* et son chien de marbre, *Kiners-Moulin*, fantaisistes, *Trio Nandroux*, *Pindanos*, etc., et, pour finir, *Le coup de minuit*, comédie. Le soir, à 8 h., nouvelle représentation.

Passé-temps. — La solution de la charade de samedi est *pré-jugé, préjugé*. Nous n'avons reçu que trois réponses justes, celles de MM. E. Oder, Genève ; E. Fivaz, Lausanne, et Julien Charmey, Avenches, qui a obtenu la prime.

Enigme.

Fille me porte élégamment ;
Le militaire, flêtement ;
Le petit-maître, lestement ;
L'homme de robe, gravement ;
Le quaker, très assidûment ;
Monsieur l'abbé, négligemment ;
Le financier, insolemment ;
Le bourgeois, indifféremment ;
Le villageois, utilement.

Les réponses sont reçues jusqu'au jeudi, à midi.

Boutades.

— Vous devez avoir bien des condamnés à perpétuité dans votre maison ? demandait-on au concierge d'une maison pénitentiaire.

— Oh ! bien, voilà, pas tant ; ils meurent presque tous avant d'avoir fini leur peine.

Au train direct, à Morges, le contrôleur, descendu du train, crie devant chaque voiture :

« Morges !... Pour Apples-l'Isle-Bière, changement de train !... Morges !... Pour Morges l'Isle-Bière, changement de bière ! »

Un voyageur, à l'ouïe de ce *lapsus* : « Il a bière en tête. »

Un autre voyageur : « Ça vaut toujours mieux que tête en bière. »

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.